

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la présente délibération du Grand Ancecy du 18 décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLUI HMB.
La Présidente,
Frédérique LARDET.

PROCÉDURES			
ECHELLE	Élaboration du PLUI-HMB arrêté le		
	Modification	Modification simplifiée	Révision
1:5 000			
Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2024			

Mixité sociale

- Secteur B1
- Secteur B2
- Secteur B3
- Secteur B4
- Secteur B5
- Secteur B6
- Secteur B7
- Secteur B8
- Secteur B9

Autres prescriptions
 Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme (OAP)

Zonage

contours de zones

Bâti

bâti dur

bâti léger

Données d'information

Cours d'eau

